



Le 20 janvier 2023.

Chère Présidente, cher Président,

2022 est derrière nous, vive 2023 !

Nouvelles règles

Le golf est un sport, c'est aussi un jeu, et comme tout jeu il a ses règles. Cette année sera marquée, au niveau du Royal & Ancient, par une nouvelle évolution de ces règles, comme tous les quatre ans. Moins importante que celle de 2019, cette évolution portera essentiellement sur cinq points : balle déplacée par des forces naturelles, remplacement d'un club endommagé en cours de partie, responsabilité du handicap porté sur la carte de score, simplification du dégagement en arrière sur la ligne (retour à la règle antérieure à 2019) et des modifications pour les joueurs présentant un handicap. Pour des raisons économiques et écologiques, les livres de règles ne seront plus publiés, il faudra se référer au site de la fédération et les télécharger.

Découvrez et faites découvrir à vos joueuses et joueurs ces nouvelles règles dès à présent en suivant le lien :

<https://www.ffgolf.org/Actus/Federation/Au-1er-janvier-2023-les-regles-de-golf-evoluent>

Nouveaux statuts fédéraux

Autre évolution, au niveau fédéral : alors que notre fédération, historiquement, a été l'émanation des clubs associatifs, avec la création en 1912 de l'Union des golfs de France, devenue FFG en 1933, les golfs commerciaux ont pris ces dernières années une place très importante dans la vie de notre sport. Or ils ne disposent pas au niveau des élections des voix correspondant à cette importance. Propriétaires de terrains et autres gestionnaires devraient désormais avoir un poids plus lourd dans le collège électoral, c'est le sens des modifications des statuts qui vous seront proposées lors de l'assemblée générale mixte de la fédération, le premier avril prochain. Je vous invite à les voter, quand bien même le poids du golf d'entreprise au sein de la fédération devrait se trouver diminué, car il faudra bien retirer quelque part les voix attribuées à ces acteurs dont nous connaissons tous l'importance pour la pratique et le développement de notre sport.

Un nouveau président à la Ligue de Paris Île-de-France

Au niveau de la Ligue de Paris Île-de-France, un grand changement ... dans la continuité : après deux décennies ou presque à la tête de la Ligue de Paris puis de Paris Île-de-France, Jean-Claude Percerou a démissionné pour aller s'installer en région bordelaise. Lors de sa dernière réunion de 2022, le comité directeur de notre ligue a élu à l'unanimité, pour le remplacer, Bertrand Mayer, jusque là président du CD 92 et secrétaire général de la ligue. Philippe Le Coz va cumuler les



fonctions de vice-président et de secrétaire général. Notre équipe de permanents, que nous ne remercierons jamais assez pour le travail remarquable qu'ils accomplissent en soutien à nos activités, reste inchangée.

Un beau palmarès

Encore un beau palmarès en 2022, au niveau des épreuves fédérales : l'équipe CA Sports est montée sur la plus haute marche du podium, après sa seconde place de 2021, pour remporter la première division du championnat fédéral par équipes. En championnat individuel, un « métropolitain » chasse l'autre, et Jean-Baptiste Bourquin a succédé à Kevin Feytons. Malgré l'abandon pour blessure de notre féminine, Sylvie Nguyen, notre équipe, toujours conduite par Fabrice Kovacic, l'a emporté au classement des ligues. Quant à la coupe, où quatre de nos qualifiés ont franchi le cut, Aéroports de Paris a terminé deuxième. Les résultats d'ensemble ont permis à l'USMT d'emporter le mérite des AS d'entreprise 2022 (6 de nos associations dans les 10 premières). Bravo à tous.

Tous les résultats sont en ligne sur le site de la FFG, tandis que le calendrier 2023 des épreuves fédérales est sous le lien suivant :

<https://www.ffgolf.org/Jouer/Entreprise-municipalites-affinitaires/National-International/Calendrier>

Le trophée développement

Nous aurons à l'occasion de l'assemblée générale de la Ligue de Paris Île-de-France, le 18 mars, le plaisir de récompenser les associations les mieux placées dans le Trophée Développement 2022 doté par Golfy, soit dans la catégorie « moins de 50 licenciés » l'AMSAP et la Gendarmerie du fort de Rosny, et dans la catégorie « plus de 50 licenciés » l'AS Dassault Sports (encore!) et l'ASTAS. Et certainement quelques autres suivant la dotation que nous allons recevoir. J'espère que les récipiendaires auront à cœur de venir chercher leur dotation lors de cette assemblée. Les résultats complets du trophée développement (ainsi que son règlement) sont disponibles sur le site de la FFG :

<https://www.ffgolf.org/Jouer/Entreprise-municipalites-affinitaires/Le-golf-d-Entreprise/Trophee-developpement>

Nos épreuves de Ligue de Paris Île-de-France

Vos inscriptions pour les épreuves par équipes du premier semestre (coupe, critérium, championnat, 36+) devront parvenir à la ligue au plus tard le 7 février 2023. Au plus tard le lundi précédant les épreuves, vous aurez à inscrire vos équipes par l'Extranet de la FFG, procédure inchangée par rapport à 2022. Toujours la possibilité d'inscrire 6 joueurs ou joueuses pour une épreuve par équipe de 4, tandis que les départs ne seront pas nominatifs (sans changement), mais par AS, pour vous permettre d'organiser vos co-voiturages et de mieux prendre en compte les contraintes de vos joueurs.



Le règlement de la Coupe est inchangé. Pour varier les plaisirs, la finale se jouera cette année sur le parcours de la Rivière à la Vaucouleurs le 17 juin.

Calqué sur la Coupe, mais en stableford net, un Critérium pour les index compris entre 16,5 et 45,5. comme en coupe, deux groupes seulement et les points acquis lors des tours qualificatifs ne seront pas conservés pour la finale. Finale le 17 juin sur les Vallons. Nouveauté 2023 : nous allons essayer de faire des départs en shot gun pour les tours qualificatifs. C'est une petite gageure si le champ des joueurs (84) est complet, c'est pourquoi nous n'étendons pas cette formule aux autres épreuves (sauf 36+). Pardon d'avance à ceux qui vont essayer les plâtres, mais les avantages sont nombreux si l'équité sportive est un peu bousculée. Autre nouveauté : nous couplons cette épreuve avec un challenge féminin, je vais y revenir.

Le championnat par équipes, avec deux premiers tours en stroke play brut score maximum + 5, ne verra comme modification que le règlement de la seconde division, où les départs seront pris des marques rouges et jaunes, tandis que les doubles se joueront en greensome. La formule consistant à faire jouer les demi-finales et les finales le même jour, matin et après-midi sur le même golf, est reconduite. Tous les participants avaient semblé être très satisfaits de la formule, et pas seulement les vainqueurs.

Le challenge 36+ évolue : outre que nous sommes en discussion avec Ugold pour un sponsoring, nous avons programmé les deuxième et troisième tours le même jour (un tour le matin, un tour l'après-midi) pour limiter les déplacements. Là aussi, nous allons tenter des départs en shot gun. Je rappelle que l'inscription d'équipes (plusieurs équipes possibles pour une même association, dans la limite des places disponibles) à cette épreuve donne à l'association des points pour le Mérite, tandis que la présence de joueurs ou joueuses confirmés pour encadrer les débutants de leur AS est vivement souhaitée.

Le championnat individuel, réservé aux salarié(e)s en activité, se déroulera le 1^{er} juin sur le golf de Domont. Stroke play brut et net, les quatre meilleurs en brut étant qualifiés pour le championnat fédéral et constituant l'équipe (mixte) de la ligue, la commission se réservant une wild card. Nous n'organiserons pas en parallèle un championnat pour les retraités, n'ayant enregistré aucune inscription en 2022.

Pitch and putt inchangé, mais comme notre quota pour le championnat fédéral est désormais fonction du nombre d'AS participant à ces qualifications, notre quota 2023 est passé de 4 à 2. En espérant qu'un afflux d'inscriptions le fasse remonter. Pour votre information, seules 8 AS avaient présenté des équipes, en ligue Nouvelle Aquitaine, elles étaient 18.

Le championnat de double est supprimé au profit d'un challenge féminin. Cette nouvelle épreuve, par équipes de trois ou de quatre joueuses (green fee équipe différencié), se jouera le 10 juin sur le parcours de Valgrand en stableford net, sans limite d'index, avec un double en chapman et un ou deux simples, le classement se faisant sur le total des points obtenus par le double et le



meilleur simple. Toute AS présentant une équipe au challenge féminin aura une bonification d'un point pour le classement de la finale du critérium, la victoire rapportant 5 points et la seconde place 3. Nous ne pérennisons cette épreuve que si le succès est au rendez-vous (si tous les qualifiés pour la finale du critérium présentent une équipe, cela fera de 60 à 80 joueuses. Mais l'épreuve n'est pas réservée à ces seuls qualifiés).

Golfy ne maintiendra pas en 2023 son sponsoring pour la Coupe des Présidents et Capitaines, faisant une rotation entre les principales ligues. Nous avons l'engagement qu'en 2023 ni Open Golf (devenu Résonance), ni Ugold n'organiseront de compétition ce jour-là, le 14 octobre. Cela nous avait certainement privé de quelques participants. Les AS municipales y seront également invitées. Le lieu en sera précisé ultérieurement.

Pour terminer

2022 a poursuivi la tendance à l'érosion des licenciés golf d'entreprise. Nous n'avons eu aucune demande pour mettre à votre disposition les outils d'initiation dont nous disposons à la ligue (structures gonflables faciles à transporter et installer, tapis de putting, clubs et balles adaptés à l'initiation). Je le regrette et espère qu'il en sera autrement en 2023. Toujours à votre disposition.

Enfin, vous trouverez en annexe une note de notre commission « paragolf », vous proposant de prendre en charge certains de vos collègues handicapés pour les amener au golf. Une expérience a été faite l'an dernier, avec succès, avec le Crédit agricole et la commission paragolf est désireuse de la poursuivre. À votre initiative

Avec Richard Geneviev, notre correspondant développement, et toute l'équipe de la commission du golf d'entreprise que vous rencontrerez sur nos compétitions, et que je remercie vivement, nous serons à nouveau à vos côtés pour cette nouvelle année où les nuages sont nombreux, entre guerre en Ukraine et explosion du coût de l'énergie, nuages qui n'apporteront pas d'eau pour pallier les effets du dérèglement climatique. Nous avons cependant tous hâte de nous retrouver, et d'accueillir de nouveaux swings.

Tous mes vœux pour 2023.

Claude Pouilloux

Délégué golf entreprise de la ligue de Paris Île-de-France

Pour nous joindre :

Claude Pouilloux claudio.pouilloux@m4x.org; 06 11 88 81 12

Correspondant Développement : Richard Geneviev richardgeneviev@gmail.com; 06 08 58 32 49

Ligue Paris IDF contact@lqipidf.com; 01 30 43 30 32